



FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJET MOBILITÉ

QUELLE EST LA PERTINENCE DE CE PROJET DANS LE CADRE DE LA FORMATION? (MINIMUM 200 MOTS)

QUELLE EST L'INCIDENCE POSITIVE SUR LA RÉUSSITE ET LA FORMATION DES ÉTUDIANTS? (MINIMUM 200 MOTS)

QUELLE EST LA VISIBILITÉ ACCORDÉE À LA FONDATION? (MINIMUM 100 MOTS)

BUDGET

REVENUS	
Activités d'autofinancement (Exemples : souper spaghetti, vente de chocolats)	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
Total activités d'autofinancement :	
Mise de fonds des participants	
Contribution du département	
Autres contributions soit d'une direction ou d'un service (Exemples : Direction adjointe à la vie étudiante et communautaire (DAVEC), Association générale des étudiants (AGE), autres services)	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
Total des autres contributions :	
Autres sources de revenus (Exemples : commanditaires, subventions LOJIQ)	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
Total autres sources :	
Montant demandé à la Fondation du Cégep de Trois-Rivières	
TOTAL DES REVENUS :	

DÉPENSES	
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
TOTAL DES DÉPENSES :	

AU CAS OÙ LE PROJET EST ACCEPTÉ, INSCRIVEZ L'UBR :

Numéro d'UBR (000-0000-00-000) :

Les sommes seront remises au Cégep de Trois-Rivières dans l'UBR indiqué. En aucun cas les sommes ne seront remises au nom d'un individu

ENGAGEMENT

- Déclarer l'obtention d'une autre source de revenu (LOJIQ);
- Remplir et transmettre le compte rendu du projet ainsi que quelques photos en format image;
- Remettre les sommes allouées par la Fondation si le projet est annulé.

Signature du responsable

Date

Svp, veuillez retourner votre formulaire dûment rempli et signé à fondation@cegeptr.qc.ca.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Être inscrit à temps complet dans un programme d'étude en lien avec le projet;
- Être préalablement approuvé par le collège;
- Doit être le prolongement des activités éducatives du collège;
- Doit contribuer au développement du savoir-faire et du savoir-être grâce aux stages de formation et de coopération;
- Doit impliquer plus d'un individu;
- Doit s'engager à chercher d'autres sources de financement;
- Présenter un projet se déroulant sur une période définie;
- Incidence positive sur la réussite et la formation des étudiantes et étudiants;
- Présentation d'un budget équilibré et réaliste;
- Le montant demandé doit être au maximum de 1 500 \$;
- Le dossier présenté devra être de qualité et complet;
- Démontrer une saine collaboration entre le personnel et les étudiantes et étudiants;
- Faire état du rayonnement pour le collège et la visibilité pour la Fondation;

L'absence de l'un des critères ne constitue pas nécessairement une inadmissibilité du projet.